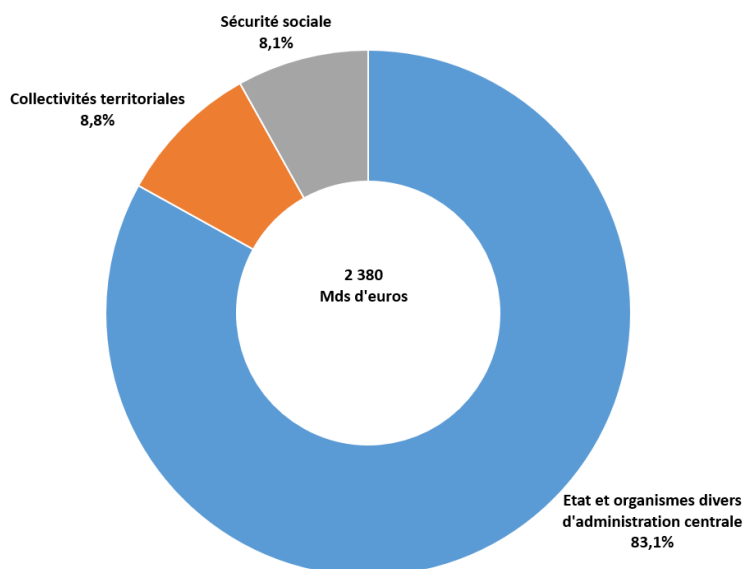


Fiche Repères Dette publique

Répartition de la dette publique par administration En 2019



La **dette publique** regroupe la dette contractée par :

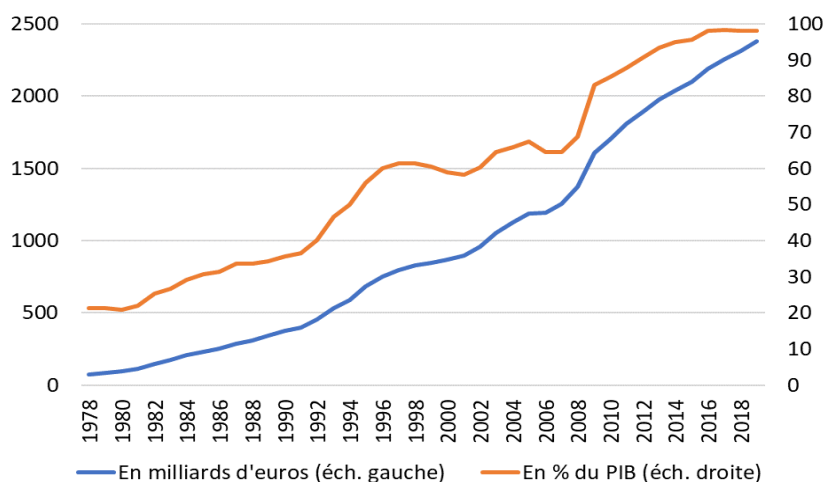
- l'**État** et les organismes divers d'administrations publiques (par exemple Université, CNRS etc.),
- la **Sécurité sociale dont l'assurance retraite**,
- les **collectivités territoriales**.

Source : Insee

En 2019, la dette publique s'élève à 2 380 milliards d'euros. La dette de l'État en constitue la plus grande part (1 912 milliards d'euros et 65 milliards pour les organismes d'administration centrale). La dette des collectivités locales s'élève à 210 milliards d'euros tandis que celle de la Sécurité sociale atteint 193 milliards d'euros.

Évolution de la dette publique de 1978 à 2019

En milliards d'euros (à gauche) et en % du PIB (à droite)



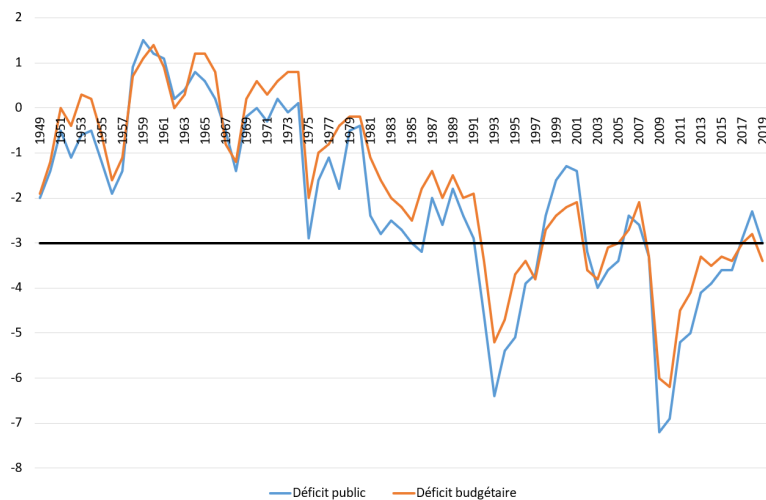
Source : Insee

Depuis 1980, la dette publique de la France n'a cessé de progresser, notamment depuis 2008. À la fin de l'année 2019, elle représente 98,1 % du PIB.

La dette publique peut également être exprimée en % du PIB. Au delà de 100 %, cela signifie que l'endettement public est supérieur à la richesse nationale créée chaque année.

Attention, si la dette est un stock, le déficit est un flux. La dette est donc le résultat de l'accumulation de déficits sur plusieurs années.

Évolution comparée du déficit public et du déficit budgétaire En % du PIB



Rappel : le **déficit public** correspond à un solde négatif du budget des administrations publiques. Le **déficit budgétaire** correspond quant à lui à un solde négatif du budget de l'Etat.

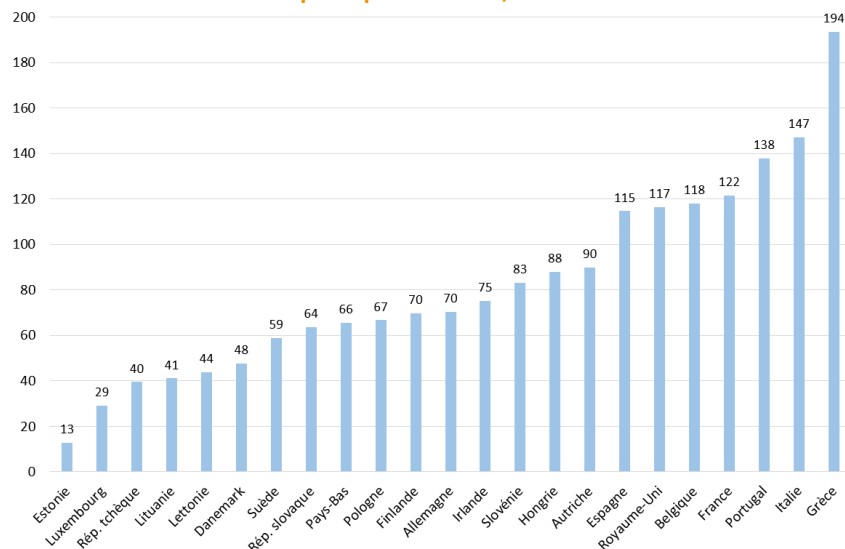
Selon le Pacte de stabilité et de croissance adopté en 1997 par les chefs d'États et des gouvernements européens (dont la France), le déficit public ne doit pas dépasser 3 % du PIB pour l'ensemble des administrations publiques.

Source : Insee

Entre 1949 et 1991, le déficit public n'a jamais dépassé le seuil de 3% du PIB. À partir de 1992, il excède cette limite symbolique pour atteindre 6,4 % du PIB en 1993. Ce « record » est effacé lors de la crise financière de 2007-2008. En 2009, le déficit public s'élève à 7,2 % du PIB. Depuis 2017, il est repassé sous le seuil de 3 % du PIB. En 2019, il atteint 3 % du PIB tout juste.

Comparaisons européennes

Dettes des administrations publiques en 2018, en % du PIB



Source : OCDE

En 2018, la France présente une dette des administrations publiques supérieure à celle constatée en moyenne dans les pays européens. Elle s'élève à 122 %.

Aller plus loin

La finance pour tous :

La dette publique : <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/politiques-economiques/economie-francaise/comptes-publics/la-dette-publique/>

Le site de l'Insee : <http://www.insee.fr/fr/>

OCDE : <https://data.oecd.org/fr/gga/deficit-des-administrations-publiques.htm>